

**Présents :** Thierry Mollaret, Michel Janin, Roger Nerrand, Gérard Bandet, Jean-Marc Rey, Robin Trolez, Dominique Trolez, Brigitte Bienassis

**Animation :** Brigitte Bienassis, Maire, Marcel Guettat et Patrice Richino de l'association Réciprocité Guiers Chez Brigitte Bienassis et Dominique Trolez à Saint Même d'en bas.

## **1. Validation du compte rendu de la réunion précédente**

Brigitte Bienassis fait un retour rapide sur le compte rendu de la dernière réunion du conseil de hameaux ; celui-ci n'amène pas de questions particulières.

## **2. La pêche et la préservation des milieux aquatiques**

Marcel Guettat et Patrice Richino présentent une série de film sur les thèmes suivants, puis la pêche.

### **Film sur le grand cycle de l'eau**

Grand cycle de l'eau : Evaporation, précipitation pluie et neige, condensation, ruissellement et infiltration.

Evolution de la température au cours du temps : Le thermomètre isotopique mesure la composition en deutérium ou en oxygène 18 d'une masse d'air humide : ainsi il est possible de déterminer la température de condensation d'une masse d'air ; les mesures principales se font essentiellement au niveau des pôles, là où les particules ont le plus de chances de se condenser.

L'intérêt du thermomètre isotopique est de pouvoir archiver les données de la température qu'il a fait il y a quelques milliers d'années : nous pouvons alors connaître le temps qu'il a fait quasiment année par année !

### **Film sur le réchauffement climatique – impact de l'activité humaine**

L'effet de serre provoqué par l'accumulation de gaz « à effet de serre » dans l'atmosphère fait grimper les températures à la surface de la Terre : estimation de +1,5 à +4,5°C d'ici 2100.

La fonte des glaciers = -30% au niveau des pôles depuis les années 80

Elévation du niveau des mers : +3,3 mm par an, + 1 m d'ici 2100, augmentation des précipitations et des sécheresses, réduction des débits d'eau dans les rivières, acidification de l'eau des océans.

### **Film sur la politique de l'eau en France**

1964 : 1<sup>ère</sup> loi française sur l'eau, création des agences de l'eau (pour les 6 bassins en France métropolitaine).

1992 : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, par bassin

2000 : Europe / Directive cadre sur l'eau (DCE) suite au constat d'un déséquilibre entre les besoins et les ressources en eau.

2006 : loi française d'application de la DCE

2009 : Grenelle de l'environnement : coordination des lois sur l'eau, renforcement.

Comité de bassin : structure consultative (protection des milieux aquatiques et préservation des ressources).

==> Quelle est la composition de ce comité ? Qui y siège ? Au nom de qui ? Comment le citoyen y a t il accès ?

Agence de l'eau / comité de bassin : elle collecte les redevances annuelles auprès des gestionnaires qui les facturent aux usagers.

==> Les taux de redevance sont-ils équitables entre les différentes catégories d'usagers ? (Usage domestique, industriel, agricole).

L'agence de l'eau apporte des aides financières aux particuliers ou collectivités : mise en conformité des assainissements non collectifs, mesure de protection de l'eau, économie de l'eau potable, ...

## Film sur le fonctionnement d'une station d'épuration

Les eaux usées sont filtrées puis subissent un traitement biologique (bactérie aérobie) 1 kg de matière à épurer nécessite 10 kg de bactérie. Les bactéries mortes sont évacuées dans les boues, soit séchées, soit compostées et épandues sur les terrains agricoles quand leurs caractéristiques physico chimiques le permettent.

**Situation sur St Pierre d'Entremont Savoie :** 2 stations d'épuration, la station de St Même (225 équivalent habitant) pour les 2 hameaux de St Même et la Station des buis (1900 équivalent habitant) pour le reste de la commune et l'ensemble de St Pierre d'Entremont Isère.

En cas de fortes pluies, un système de déversoir envoie directement les eaux usées à la rivière pour éviter de surcharger la station et provoquer son dysfonctionnement.

Les études faites dans le cadre du PLUi ont montré de fortes entrées d'eau claire dans les réseaux d'assainissement même par temps sec et surtout côté Isère. Des tests à la fumée ont permis de localiser les points d'entrée d'eau. Le bilan en sera fait prochainement pour ensuite prévoir les travaux nécessaires pour remédier à ces entrées d'eau qui surchargent la station et provoquent des dysfonctionnements.

## Film sur les polluants organiques persistants

Certains polluants ne se détruisent pas lorsqu'ils sont ingérés par des organismes vivants et se concentrent tout au long de la chaîne alimentaire. Si bien que la concentration dans les aliments consommés par des humains peut être très élevée et présenter des dangers pour leur santé. Exemple : les PCB, le DDT (« printemps silencieux » 1962, ouvrage de la biologiste Rachel Carson pour dénoncer le scandale des pesticides qui a tué les insectes et les oiseaux en grand nombre, menant à l'interdiction du DDT).

## La pêche

Les pêcheurs sont organisés en APPMA association de pêche et de protection des milieux aquatiques. Ces associations ont donc des missions de protection des milieux. Elles suivent l'évolution des milieux : analyses, relevé de données, observations de la faune (poissons, crustacés, oiseaux...) et de la flore aquatique ...

Par exemple, suite déversement accidentel de purin dans un affluent du Cozon, les pêcheurs ont observé la disparition de la faune aquatique dans cet affluent et un impact non négligeable sur le Cozon, sur des populations déjà affaiblies par la sécheresse de 2018.

Certains animaux servent de marqueur de la qualité de l'eau : le cinglé plongeur.

Pour pouvoir pêcher dans une rivière, il faut une carte de pêche et respecter la réglementation applicable dans le département concernant notamment les périodes d'ouverture (mars à octobre) et les lieux de pêche. Les poissons pêchés doivent dépasser une certaine taille suivant leur espèce (truite 23 cm), pour permettre la préservation des espèces. Les cartes de pêche sont disponibles en ligne ou auprès des associations ou des dépositaires agréés (commerces). Renseignements <https://www.cartedepeche.fr/242-informations-departementale.htm> ou <http://www.guiers.fr/>

L'association *Réciprocité Guiers* organise des stages de pêche : plus d'info sur <http://www.guiers.fr/>

## 3. Actualités

En troisième point de l'ordre du jour proposé dans l'invitation au Conseil de hameaux Brigitte Bienassis présente et commente, suivant les questions posées, le document remis en séance, dont voici la synthèse :

### Réseaux du Pré du Comte : fin de la 1ère tranche et 2ème tranche : juin / juillet 2019

- Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public) et création d'un réseau d'assainissement collectif.

### Aménagement de la traversée du bourg – la suite

- Le dossier de consultation des entreprises est en préparation pour les phases 2bis (pont neuf et accès venant de la Rd912), phase 3a (Gradines et RD912 du pont neuf au pont Vaganay) et phase 4 (place René Cassin et devant l'église), avec enfouissement des réseaux électriques, téléphonique et éclairage public.
- Travaux prévus pour 2020/2021.

## Autres opérations

- Eclairage public/ tranche 2019 : remplacement des luminaires par des LED à Pierre Grosse, Le Cozon, Les Vincent, les Courrier, Les Claret, Les Tardy, les Bandet
- Voirie (prévu en 2019): partie haute de la route des Varvat et divers autres travaux non réalisés en 2018
- Centre technique municipal : études rénovation du bâtiment.
- Eglise : réfection du système de chauffage, études rénovation de la toiture

**Ecole** : Fermeture de la 4ème classe

## Consultation citoyenne« La Poste »

- **En prévision de la négociation nationale du contrat de Présence Postale Territorial**, le collectif « convergence services publics – La poste » organise une consultation citoyenne : les participants au conseil de hameaux sont invités à y participer en remplissant le questionnaire remis en séance.

## Déchets / collecte des ordures ménagères

- Modification des tournées de collecte des ordures ménagères : la Fracette, les Varvat, Plan champs

## Plan communal de sauvegarde

- Identification d'un référent par hameau et localisation des personnes isolées ou vulnérables.

## Adressage (nom des rues et n° des bâtiments).

- Etude confiée à La Poste. Réunion de lancement en mai. Les habitants qui le souhaitent peuvent se joindre au groupe de travail.

## « Nous voulons des coquelicots », mouvement pour l'interdiction des pesticides de synthèse

- Rassemblement devant la mairie tous les 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 18h30 à 19h30.

## Agenda

- **Samedi 27 avril de 10h à 17h : journée tourisme et handicap** « vie ma vie de handicapé », animations...
- **Dimanche 26 mai** – élections européennes
- **Samedi 1<sup>er</sup> juin** - commémoration du maquis de Chartreuse

## Communauté de communes

- **PLUi H valant SCOT : projet arrêté le 24 janvier 2019**
  - du 20 mai au 28 juin : Enquêtes publiques PLUi-H et Enquête publique « Périmètre délimité des abords » des monuments historiques
  - mercredi 29 mai de 9h à 12h : Permanence du commissaire enquêteur en mairie (St Pierre Savoie)
  - vendredi 28 juin de 14h à 17h : Permanence du commissaire enquêteur à la CCCC
  - Juillet / Août : Rapport du commissaire enquêteur
  - Août / novembre : Examen des remarques et ajustement du PLUi-H valant SCOT
  - Fin 2019 : Approbation du PLUi-H valant SCOT

## 4. Questions diverses

### CCCC / déchets

- Comment faire pour se débarrasser des pneus avec jantes ? Sachant que la déchèterie ne prend que les pneus sans jante ==> *question à poser à la CCCCC / pourrait elle s'équiper pour déjanter les pneus ?*
- Collecte des ordures ménagères : l'opérateur a réduit à 1 j/sem dans le bourg, rétabli à 2 tournées/sem suite à la contestation des commerçants.
- Le nettoyage autour des conteneurs de tri est de la responsabilité de la CCCC mais souvent fait par les agents communaux.
- Poubelle collective ordures ménagères au pied des Badins : faute d'un accord des riverains pour placer cette poubelle au pied de cette route, elle est placée à côté du bassin du bas, sur un emplacement communal. Cet emplacement n'est pas pratique car pas moyen de s'arrêter en voiture à côté.

### CCCC / Budget et effectifs

- Masse salariale de la CCCC (1475 k€) : réflexion des participants sur ce montant qui leur paraît élevé :
- Le ratio financier des dépenses de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement montre que la collectivité a une masse salariale beaucoup plus faible que la moyenne nationale

surtout en tenant compte de la masse salariale des agents mis à dispositions qui sont intégrés dans ses ratios. Les effectifs de la CCCC par mission en équivalent temps plein (etp) pour 2019 : économie 0,4 etp, tourisme / nordique / péage St Même 3,5 etp, Office du tourisme 1,3 etp, déchets 3 etp, services techniques 4 etp, SPANC 1 etp, enfance 2 etp, Relai Assistantes Maternelles 1,9 etp, bébébus 4 etp, ADS 1 etp, PLUi 2,6 etp, service support 7,5 etp, total 32,22 etp.

- Les recettes liées aux agents sont de 130 000 € au budget 2019 (refacturation à d'autres structures).

#### **Voirie**

- Trou le long de la RD45c devant la boulangerie / danger ==> à signaler au conseil départemental

#### **Eclairage public**

- Eclairage public : les lumières s'allument 15 mn trop tôt à St Même ==> refaire le calage horaire des horloges astronomiques

### **5. Le prochain conseil de hameaux**

Proposition de tenir la prochaine réunion à la Maison Hermesende avec l'ensemble des autres conseils de hameaux pour permettre une rencontre à l'occasion des dernières réunions du mandat.

**Samedi 12 ou 19 octobre 2019 à 14h30**

**Thème de la rencontre : à définir**

\*\*\*\*\*